

## MAIRIE DE MONPAZIER

### COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU Mardi 28 février 2012

18h à la mairie

**Présents** : Mmes : Gardel, Maison, Alglave,

MM : Duppi, Bresson, Pouzet, Sartrand, Gipoulou, Lorblancher.

**Absents excusés** : Mme Talou (donne procuration à M Duppi). MM : Biard, Morisse, Cheval.

**Secrétaire de séance** : Mme Gardel

Lecture du compte rendu du 11 janvier 2012 par M. Pouzet.

Approbation du Conseil Municipal.

### DELIBERATIONS

D01 ➤ Avenant Infra-Concept : étude diagnostique d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle à son conseil que l'étude diagnostique du réseau de collecte d'assainissement sur la commune a été réalisée et mandatée pour un montant de 32 730€ HT correspondant au cahier des charges. Or le bureau d'étude a fait part de travaux supplémentaires par un avenant de 13 670€ HT qui auraient été réalisés sans validation du conseil municipal.

Refus du Conseil Municipal à l'unanimité de prendre en compte l'avenant de la somme de 13 670€ HT.

D02 ➤ DETR : demande de subvention dossier "Aménagement de bourg"

Monsieur le Maire informe son conseil du manque de places de stationnement autour de l'école primaire de Monpazier ainsi que pour les touristes. Aussi, il propose un projet d'aménagement de centre bourg sur un terrain situé face à l'école. Celui-ci comporterait une aire de parking pour véhicules et autobus, ce qui rendrait les abords de l'ensemble scolaire plus fonctionnels aux horaires de rentrées et sorties des élèves ainsi que pour les visiteurs de la Bastide.

Une étude a été réalisée pour un montant hors taxe de 226 197 €.

Etant donné le coût important, monsieur le Maire propose de solliciter l'Etat au titre de la DETR avec un taux de 30% de subvention soit 67 859 €. D'autres demandes vont être effectuées auprès du Conseil Général et Conseil Régional.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D03 ➤ AVAP : Accord de principe pour la révision de la ZPPAUP

Monsieur le Maire rappelle à son conseil que la commune est dotée d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysagé (ZPPAUP) créée en 1995. Suite à la promulgation de la loi dite Grenelle 2, celle-ci va être transformée en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Ce nouveau titre intègrerait un engagement à respecter le développement durable.

Monsieur le Maire propose de prendre un accord de principe pour que la commune soit dotée d'une AVAP, sous réserve d'obtention de subventions pour la réalisation de l'étude.

Le Conseil Municipal accepte avec 6 voix pour et 4 absentions de prendre un accord de principe sous réserve d'obtention de subventions.

**D04** ➤ Cession d'une parcelle des toilettes publiques à la Communauté de Communes (extension Papillons Blancs)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire que la Communauté de Communes du Monpaziérois réalise l'acquisition d'une partie de la parcelle des toilettes publiques à côté de la mairie pour le projet de Foyer d'Accueil Médicalisé avec les « Papillons Blancs ».

Monsieur le Maire propose de céder à l'Euro symbolique non payé la partie concernée : parcelle section AC n° 223 pour une contenance d'environ 5m<sup>2</sup> et précise que l'ensemble des frais liés à cette vente sera à la charge de la Communauté de Communes (frais de géomètre, frais de notaire,..)

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

**D05** ➤ SMACL : Avenant au contrat d'assurance (achat logement conventionné)

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'achat du logement conventionné rue de l'Ormeau du Pont à Monpazier, il convient de l'assurer et de l'annexer au contrat initial par un avenant.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Proposition de lancer un appel d'offre aux assurances pour la révision de nos contrats avant la date de résiliation des 2 mois.

**D06** ➤ La Poste : Convention pour la révision de la numérotation des habitations

Monsieur le Maire informe que la numérotation des maisons dans le village est à revoir. De nombreux bâtiments ont été transformés en logements, notamment dans les carreyrous et ne possèdent pas de numérotation.

Aussi, monsieur le Maire propose de reprendre la numérotation des habitations dans tout le village de Monpazier en partenariat avec la POSTE.

Celle-ci permettrait de communiquer des coordonnées et d'aider la personne en charge de la gestion de ce projet.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

**D07** ➤ Logement conventionné : choix du maître d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle l'achat du logement conventionné rue de l'Ormeau du Pont.

Suite aux futurs travaux d'aménagement et dans le cadre de Marché A Procédure Adaptée, il convient de choisir un maître d'œuvre.

Après mise en concurrence de plusieurs bureaux d'étude, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'Agence Conseil GUY de Siorac en Périgord (24170) avec un montant de 3 000 € HT.

**D08** ➤ Logement conventionné : choix du coordonnateur SPS

Pour réaliser les travaux du logement conventionné il est impératif d'avoir un coordonnateur SPS.

Après mise en concurrence de plusieurs bureaux d'étude, le Conseil Municipal propose à l'unanimité de retenir Bureau Véritas de Périgueux (24000) avec un montant de 2 090 € HT.

## **QUESTIONS DIVERSES**

La FNACA rappelle le cinquantenaire du cessez le feu en Algérie et sollicite la mairie pour une aide financière pour renouveler la plaque commémorative située en face de la place de l'église.

Accord du Conseil Municipal pour une aide de 50€.

Fêtes foraines dans le village

Suite à plusieurs requêtes de commerçants du foirail nord, il est proposé que la fête foraine de printemps soit déplacée au Foirail Sud et que la fête foraine d'automne soit au Foirail Nord.

Une proposition est faite pour que les fêtes foraines puissent se dérouler sur le futur parking face à l'école, lorsque les travaux d'aménagement seront réalisés.

Accord du Conseil Municipal.

### Voies communautaires

Dans le cadre des travaux de voirie communautaire, monsieur le Maire propose de demander à la Communauté de Communes que soient inscrits pour 2012 : le passage en pavés de la rue Saint Joseph coté Nord ainsi que la rue du Trottoir.

### Canisites autour du village

Suite aux nombreux excréments de chiens sur les trottoirs et abords du village, Monsieur le Maire propose d'installer des canisites (bacs à sable) autour du village où leurs propriétaires viendront amener leurs animaux en laisse pour y faire leurs besoins. Il est proposé d'en installer deux, un au nord et un au sud de la bastide.

### Chauffage salle des fêtes

Le chauffage de la salle des fêtes ne fonctionne plus, il convient de le remplacer : des devis sont en cours.

### La date des Elections

Monsieur le Maire informe que les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 06 mai 2012 et les élections législatives les 10 et 17 juin 2012. Un tableau de permanences du bureau de vote a été établi.

### Atelier des Bastides

Monsieur le Maire propose de solliciter Pôle Emploi, afin de pouvoir reprendre les agents qui avaient tenu les expositions en 2011 en contrat CUI – CAE.

L'entrée de l'Atelier des Bastides étant gratuite, la commune ne peut assumer le coût sans ces financements.

Il est proposé d'augmenter le prix de la location des salles d'expositions et de réfléchir à une boutique, afin de permettre l'équilibre des dépenses de fonctionnement de l'Atelier des Bastides.

Les recrutements et les tarifs seront mis en délibérations pour la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fin de la réunion : 20h